

norme européenne

NF EN 1706

Mai 2010

norme française

Indice de classement : **A 57-220****ICS : 77.150.10**

Aluminium et alliages d'aluminium

Pièces moulées

Composition chimique et caractéristiques mécaniques

E : Aluminium and aluminium alloys — Castings — Chemical composition and mechanical properties

D : Aluminium und Aluminiumlegierungen — Gußstücke — Chemische Zusammensetzung und mechanische Eigenschaften

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 21 avril 2010 pour prendre effet le 21 mai 2010.

Remplace la norme homologuée NF EN 1706, de mai 1998.

Correspondance La Norme européenne EN 1706:2010 a le statut d'une norme française.

Analyse Le présent document spécifie les teneurs limites de la composition chimique des alliages d'aluminium pour les pièces moulées ainsi que les caractéristiques mécaniques des éprouvettes coulées à part pour ces alliages.

Descripteurs **Thésaurus International Technique** : aluminium, alliage d'aluminium, pièce moulée, définition, désignation, composition chimique, propriété mécanique, essai.

Modifications Par rapport au document remplacé, le présent document comporte une définition de document de commande, ainsi qu'un article concernant les informations relatives à la commande.

Des modifications ont été portées en ce qui concerne les désignations devant apparaître sur les plans et les éprouvettes coulées sous pression.

Plusieurs types d'alliages ont été introduits, d'autres supprimés.

Le présent document comporte trois annexes au lieu d'une seule; une d'entre elles donne la comparaison entre les désignations d'alliages d'aluminium pour pièces moulées.

L'ensemble des modifications est listé dans son avant-propos.

Corrections

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org
Diffusée par le Bureau de Normalisation des Industries de la Fonderie (BNIF),
44, av de la Division Leclerc, 92318 Sèvres Cedex — Tél. : 01 41 14 63 00



Membres de la commission de normalisation

Président : M LAGRENE

Secrétariat : MME PELE — CTIF/BNIF

M	ARNAL	SAM TECHNOLOGIES
M	BARTHOLE	PSA PEUGEOT CITRÖEN AUTOMOBILES
M	BELLITY	SAM TECHNOLOGIES
M	BIHAN	FONDERIE TRINQUET
M	BOUSARD	PRECIFONDERIE
MME	BOUVIER	SAINT JEAN INDUSTRIES
M	BRAZIER	FONDERIE MONTUPET
M	BREDIF	OUTILLAGE PROGRESS
M	CANTON	ALCAN
M	CARLIER	PSA PEUGEOT CITRÖEN AUTOMOBILES
MME	CHAUTARD	FONDERIE DU POITOU ALUMINIUM
M	CONRAUD	ZENITH PRÉCISION
M	DELESTREE	FONDERIES ET ATELIERS DU BÉLIER
M	DERRIEN	FONDERIE DU MIDI
M	DIDIER	EDF — CEIDRE
M	DOREMUS	BRONZE ALU
M	DU BARET	RECOVOCO-AFFIMET
M	FANTI	FLORENCE ET PEILLON S.A.
M	GARAT	RIO TINTO ALCAN
M	GISSLER	FONDERIE DU POITOU ALUMINIUM
M	GORLIER	FONDERIE LA RHODANIENNE
MME	GUILLEMET	RECOVOCO-AFFIMET
M	GUINY	CTIF
M	HAIRY	CTIF
MME	HARVIER	PSA PEUGEOT CITRÖEN AUTOMOBILES
M	INEMER	SIVAL
M	JELGER	SEW USOCOME
M	JONCOURT	BREALU
M	LAGRENE	FONDERIE MESSIER
M	LAURENT	FONDERIE THEVENIN
M	LE BRIS	MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
M	LIETVEAUX	CTIF
M	MASSINON	FONDERIE MONTUPET
M	MONTEIL	RENAULT AUTOMOBILES
M	MOREL	LIXON FONDERIES
M	PLAZER	LAFOND INTERNATIONAL
MME	POLY	RENAULT AUTOMOBILES
M	PRAMPART	BARBAS ET PLAILLY
M	RAAD	AFNOR
M	REVENAZ	SNCF
M	ROBERGE	SOCIÉTÉ DES FONDERIES D'USSEL
M	ROYER	RENCAST CHATEAUROUX
M	ROZOT	FONDERIES ET ATELIERS DU BÉLIER
MME	SANCHEZ	EDF — CEIDRE
M	SCHISSEL	LES FONDEURS DE FRANCE
M	SELIG	RENCAST TREVoux
M	STRAKE	ZENITH PRÉCISION
M	STUCKY	CTIF
M	VALTEAU	EDF — CEIDRE
M	VANDAELE	CLYDE UNION
M	VUILLEMIN	FONDERIE DE LA BRUCHE

Version française

**Aluminium et alliages d'aluminium —
Pièces moulées —
Composition chimique et caractéristiques mécaniques**

Aluminium und Aluminiumlegierungen —
Gußstücke —
Chemische Zusammensetzung
und mechanische Eigenschaften

Aluminium and aluminium alloys —
Castings —
Chemical composition
and mechanical properties

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 6 février 2010.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

CEN

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung
European Committee for Standardization

Centre de Gestion : 17 Avenue Marnix, B-1000 Bruxelles